



Probleme avec association maitrise d'oeuvre

Par **Raoul Volfoni**, le **03/08/2013** à **13:42**

Bonjour

je suis en train de faire agrandir ma maison (le permis a été réalisé par un ami et a été accepté). Pour la réalisation des travaux, j'ai fait appel à une association pour la maîtrise d'oeuvre (MO). Cette dernière m'a dit qu'il fallait refaire des plans pour les artisans, j'ai accepté et donc signé un bon de commande ou il y a juste marqué "plans" pour la modique somme de 2000 euros. Avant de commencer les travaux le MO est aller voir un voisin pour le prévenir que mon mur allait être détruit. Le MO revient de chez le voisin en me disant que son garage est appuyé sur mon mur et qu'il refuse que je le détruise car pour lui ce mur est mitoyen. Sans réponse après avoir contacter le notaire de la vente puis le cadastre, nous avons du faire appel a un expert géomètre. Il nous à donner raison mais il a en plus remarqué que le voisin avait son propre mur et que donc la destruction de mon mur ne dérangeait en rien mon voisin (coût de l'opération environ 800 euros). On m'a fait réaliser des plans (la dame qui les a fait s'est présentée comme architecte et n'a pas signé les plans) soi-disant pour les artisans mais sur le cartouche du plan il est mentionné "les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être utilisés pour réaliser la construction". On m'a donc fait payer 2000 euros des plans servant à une demande de permis de construire pour un permis déjà déposé et accepté. De plus je pensais que pour cette somme, j'avais la garantie des limites de propriété, ou au moins qu'elle se rende compte qu'il y avait 2 murs (ce qui aurait évité l'appel à l'expert). Ce qui m'exaspère aussi c'est que le MO n'a pas vu non plus les 2 murs. Je voudrais donc savoir si je suis en droit de demander quelque chose?

j'espère avoir été suffisamment clair et précis

d'avance merci pour vos réponses

cordialement

samuel

Par **Raoul Volfoni**, le **05/08/2013** à **09:28**

Help please...